



### Procès-verbal d'Assemblée Générale du Comité Régional de Normandie de Tir à l'Arc du 21 novembre 2020

#### Election du comité directeur

Le Règlement Intérieur du CRNTA stipule que les représentants au Comité Directeur sont élus par un scrutin de liste avec 20 sièges à pourvoir.

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, le vote a eu lieu par correspondance et le dépouillement en visioconférence via l'application Microsoft Teams. Le dépouillement a eu lieu entre 14h00 et 15h45. La commission électorale composée de 5 membres a participé au dépouillement en distanciel.

Sur 92 clubs normands, 80 ont renvoyé leurs votes dans les délais impartis, c'est à dire avant le 14/11/2020 (cachet de la poste faisant foi) soit un taux de participation de 86,96 %.

- Les clubs ont reçu entre 1 et 8 bulletins de vote pour l'élection en fonction du nombre de licenciés de leurs structures au 31/08/2020 soit un total de 376 voix pour la Normandie.

Nombre de courriers reçus dans les délais : 80

Nombre de courriers reçus hors délais : 0

- Une seule liste déposée :

- 
- Liste Chantal Aumersier : 305 voix
- 
- Inscrits : 376
- Bulletins exprimés : 317
- Bulletins valides : 305
- Bulletins blancs ou nuls : 12

Les 20 membres de la liste sont élus et la Présidente du Comité régional de Normandie de Tir à l'Arc pour l'olympiade 2020-2024 est madame Chantal AUMERSIER.

Ce procès-verbal a été dressé par la secrétaire générale Patricia Bureau